



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Hôpital de Castelnaudary

Question au Gouvernement n° 799

Texte de la question

HÔPITAL DE CASTELNAUDARY

Mme la présidente . La parole est à M. Julien Rancoule.

M. Julien Rancoule . Comme bien des hôpitaux de proximité, le centre hospitalier de Castelnaudary est proche de la rupture. Avec 30 % de postes vacants, l'été s'annonce particulièrement tendu. La direction est contrainte d'envisager la fermeture temporaire de soixante lits en médecine, en rééducation et dans l'unité de soins de longue durée. Les urgences pourraient aussi être touchées, avec une régulation des admissions. Il y a quelques jours, les soignants de cet hôpital se sont mobilisés pour tirer la sonnette d'alarme. Je salue leur dévouement car, malgré des conditions souvent difficiles, ils font tout leur possible pour apporter des soins de qualité aux patients.

La principale raison de cette pénurie de personnel est connue : au cours des dernières décennies, les gouvernements successifs n'ont pas anticipé et n'ont pas formé suffisamment de médecins. La suppression du numerus apertus, que le Rassemblement national demandait depuis des années, est une bonne nouvelle pour l'avenir, mais elle ne règle pas les problèmes à court et moyen termes.

Par manque de titulaires, le centre hospitalier de Castelnaudary est dépendant de l'intérim, qui offre peu de visibilité sur les plannings. La loi Rist plafonne le coût du recours à l'intérim pour les seules structures publiques, créant un exode des soignants vers le privé. Pour des raisons administratives, l'hôpital ne peut accueillir des internes qu'en gériatrie, alors qu'envoyer des étudiants dans des petites structures serait formateur pour eux et utile pour la population. Preuve de l'esprit de résilience de ce petit établissement mais aussi du manque criant de moyens alloués par l'État, une association a été créée pour collecter des dons afin de financer l'installation d'un scanner.

Quatre ans après la création du label Hôpital de proximité, rien n'a changé. Un Français sur trois renonce à se soigner et les fermetures de lit continuent, et la ruralité paie le prix fort. Allez-vous intervenir pour maintenir les services de l'hôpital de Castelnaudary cet été et, plus globalement, allez-vous agir concrètement pour lutter contre la désertification médicale ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins.

M. Yannick Neuder, ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins . Monsieur le député, permettez-moi d'abord de vous remercier car je sais que vous vous êtes rendu dans l'hôpital de proximité sur lequel porte votre question. En dehors de toute considération politique, le rôle du Parlement et de ses élus est d'être au chevet des établissements de ce type. Dans celui dont vous avez parlé, il existe des mouvements de grève. À ma demande, l'agence régionale de santé d'Occitanie y fera une visite d'inspection dans les jours prochains et je n'hésiterai

pas à saisir le Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière si le rapport qui me sera transmis relève des difficultés de gouvernance.

L'accès aux soins est une des priorités du gouvernement. En avril, le premier ministre a annoncé un plan contre les déserts médicaux qui se base sur l'engagement des élus locaux et vise tant à sécuriser qu'à consolider les hôpitaux de proximité comme celui de Castelnaudary. Dans cet établissement, un scanner a été très récemment inauguré, ce qui est un point positif, et je souhaite que nous puissions participer à une meilleure dotation en soignants. Notre projet de former plus de soignants, de les former mieux pour en avoir partout, correspond aux besoins de l'hôpital de Castelnaudary. Je souhaite pouvoir prochainement renforcer ses effectifs pour satisfaire une demande qu'on retrouve partout en France.

J'espère que nous allons pouvoir bien passer tous ensemble la période de canicule qui s'annonce. Le ministère a organisé une première réunion avec l'ensemble des acteurs – médecins de ville, hôpitaux publics et privés, Smur, sécurité civile, Samu, etc. – pour y préparer chaque territoire. Les hôpitaux de proximité, dont celui de Castelnaudary, doivent avoir pendant l'été une offre de soins permettant aux soignants de prendre les congés qu'ils méritent et aux patients de bénéficier de la sécurité dont ils ont besoin. *(Applaudissements sur les bancs du groupe DR.)*

Données clés

Auteur : [M. Julien Rancoule](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 799

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : Santé et accès aux soins

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 juin 2025